

L'HÔPITAL NOVO RECHERCHE UN PSYCHOLOGUE EN SERVICE PEDIATRIE

L'Hôpital NOVO recrute un/une psychologue en service de pédiatrie à hauteur de 80% sur le site de Pontoise.

Présentation de la structure

L'Hôpital NOVO est un nouvel établissement, né le 01/01/2023, de l'union de 3 établissements : le centre hospitalier René-Dubos de Pontoise (CHRD), le Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise (GHCPO) et le Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin (GHIV).

Acteur incontournable du service public hospitalier d'Ile-de-France, son objectif est de contribuer à lutter contre les inégalités sociales et géographiques en matière d'accès aux soins, par le renforcement des compétences existantes et des coopérations intra et extra hospitalières.

Présentation du service

Présentation du pôle santé de l'enfant :

Le pôle santé de l'enfant est un pôle de territoire de l'hôpital NOVO. Il est situé sur les établissements de Pontoise et de Beaumont, et rassemble les deux filières pédiatriques de chacun de ces deux sites.

Secteurs d'affectation : sur le site de Pontoise :

Hospitalisation de pédiatrie/médecine de l'adolescent, à hauteur de 80%.

Horaires de travail: 9h00 - 17h00

Identification du poste

Métier : Psychologue clinicienne Code métier : 05010

Catégorie : A

Position dans la structure :

Liaisons hiérarchiques :

DRH, coordinatrice des psychologues

- Médecin chef de service.

- Liaisons fonctionnelles :
 - Equipe médicale de la pédiatrie
 - Equipes paramédicales,
 - EJE, enseignante
 - Cadres des secteurs,
 - Assistante sociale.

Missions du poste

Le psychologue conçoit, élabore et met en œuvre des actions préventives et curatives à travers une démarche prenant en compte la vie psychique des patients et leur entourage familial. Il participe à l'analyse et à l'aménagement des rapports entre les patients, les interventions des professionnels de santé et socio-éducatifs.

Interventions dans le secteur de pédiatrie :

- Consultation et suivi des enfants hospitalisés, au travers d'entretiens individuels ou familiaux : files actives de pathologies chroniques de l'enfant.
- Accompagnement des hospitalisations des adolescents, en complément des prises en soin assurées par le secteur de psychopathologie de l'adolescent.
- Bilans psychologiques
- Accompagnement des parents d'enfants hospitalisés
- Prévention de l'effondrement parental.
- Participation aux réunions de synthèse et aux écrits pour les problématiques d'enfants exposés aux violences conjugales, et de protection de l'enfance ; liens avec les Urgences Médico-Judiciaires.
- Accompagnement des familles et des équipes dans le cadre des Morts Inattendues du Nourrisson
- Travail en collaboration avec l'enseignante et les EJE.

Ces interventions se font sur proposition des équipes du service, ou si une demande est verbalisée par un des parents.

Collaboration en trinôme avec ses collègues psychologues également affectées à ce service.

Travail de collaboration avec les collègues psychologues de l'ante natal, des suites de couches et de l'unité kangourou.

Travail de liaison avec les différentes structures du territoire.

Rédaction d'un bilan d'activité annuel, avec un objectif de visibilité de l'exercice du métier dans l'institution.

Qualités requises

- Qualité d'écoute, sens de l'observation,
- Qualité de sa propre communication,
- Bon équilibre émotionnel,
- Disponibilité, capacité à intervenir sur une urgence situationnelle,

- Soin porté aux transmissions,
- Posture déontologique,
- Intérêt pour la recherche clinique bienvenu.

Prérequis

Master II de psychologie clinique

Expérience conseillée

- Expérience d'exercice ou de stage en secteur de pédiatrie ou de protection de l'enfance
- Expérience de l'institution hospitalière recommandée,

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé) à :

Lynda BOUAZIZ
Coordinatrice des psychologues
lynda.bouaziz@ght-novo.fr

Tous nos postes sont ouverts, à compétences égales, aux candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi.